

À Poitiers, le 22 janvier 2010

Note de synthèse  
États Généraux de l'Industrie  
Région Poitou Charentes

1. Situation générale - contexte

Pour la région Poitou-Charentes, les États Généraux sont organisés autour de 8 ateliers portant sur des thématiques transverses (innovation et entrepreneuriat, compétitivité et croissance verte, emploi et formation, politique de filières, accès aux financements) et sur les filières caractéristiques de la région (industries nautiques, industries agro-alimentaires, matériels de transport).

Ces ateliers animés par des chefs de file Etat de niveau régional se sont tenus dans les 4 départements de la région pour permettre un dialogue le plus ouvert possible, en y associant le maximum d'acteurs locaux : partenaires sociaux, élus locaux, fédérations professionnelles, pôles de compétitivité, industriels, instituts de recherche et universités, collectivités locales, financeurs, services de l'Etat compétents.

Une restitution générale a été faite le 20 janvier 2010 à Angoulême en présence d'environ 80 personnes.

Il faut noter un engagement important des industriels qui ont consacré du temps et de l'énergie à ces travaux, montrant ainsi leur intérêt pour cette démarche, en particulier l'atelier sur la filière nautique a suscité un grand intérêt (une cinquantaine de participants) qu'il ne faudrait pas décevoir.

2. Le diagnostic

Les ateliers ont fait ressortir un constat régional conforme au constat national, notamment s'agissant du recul de l'emploi industriel, du recul de la position de l'industrie au sein de l'économie, de la faible dynamique en matière d'investissements et d'innovation et du trop faible nombre de PME de taille significative (seulement 26 entreprises de plus de 500 salariés en Poitou-Charentes sur un total d'environ 8 500 établissements industriels).

Ce constat, assez négatif, doit cependant être modulé par plusieurs facteurs régionaux qui permettent d'envisager des possibilités importantes d'améliorations.

La région Poitou-Charentes a une position géographique favorable, à proximité de l'Ile de France et sur les grands axes reliant le nord au sud de l'Europe, et bénéficie d'un réseau structurant (autoroutes et lignes ferroviaire) de qualité.

La main d'œuvre est de bonne qualité, disponible. Le réseau d'organismes de formation pourrait permettre d'améliorer sa qualification qui se révèle globalement insuffisante.

La région compte des entreprises très performantes, dont certaines sont leader mondiales dans leur domaine (cognac et équipements nautiques par exemple) et un tissu important de laboratoires de recherche et de centres de transfert de technologie.

### 3. Les enjeux

Cinq grands enjeux ont été mis en exergue par les différents ateliers, et visent globalement à améliorer la compétitivité de l'entreprise, pour lui permettre de développer de nouveaux projets et de conquérir de nouveaux marchés, même si pour certains il s'agit plutôt de consolider l'existant et d'éviter de disparaître.

Le premier enjeu concerne le potentiel humain de l'entreprise et la nécessité d'améliorer à la fois l'attractivité des métiers de l'industrie, la formation des salariés, notamment par alternance, ainsi que les compétences à l'intérieur des PME (encadrement, spécialistes).

Le second enjeu touche à la simplification et à la meilleure prise en compte de l'environnement réglementaire de l'entreprise. La multitude des dispositifs, l'importance des taux de prélèvements contribuent à pénaliser nos entreprises par rapport à la concurrence européenne et mondiale. Par ailleurs, les normalisations peuvent être facteurs d'amélioration mais ne sont pas suffisamment intégrées dans la stratégie de l'entreprise.

L'accès aux financements est un troisième enjeu et doit être orienté essentiellement sur le renforcement des fonds propres.

L'accès à l'innovation est le quatrième enjeu pour permettre aux entreprises picto-charentaises de prendre de nouveaux marchés et de rester compétitives par rapport à leur concurrence. Souvent petites, voire très petites, nos entreprises régionales ont des difficultés

Enfin, la nécessité de se regrouper et d'améliorer les réseaux est un enjeu important qui permettrait d'avoir une taille suffisante pour emporter des marchés de sous-traitance, pour peser sur les décisions des donneurs d'ordre qui sont généralement à l'extérieur de la région.

### 4. Les principales propositions

Les propositions, détaillées en annexe 2, peuvent se regrouper suivant 6 thèmes majeurs, qui rassemblent les souhaits de tous les acteurs.

En terme de sécurité financière des entreprises, il convient de préparer les entreprises à aborder la reprise des marchés par un renforcement du haut de bilan et par une interprétation souple des cotations Banque de France et Organismes d'assurance crédit. Il est également nécessaire d'assouplir les conditions d'intervention d'OSEO. Cette proposition est particulièrement importante pour toutes les entreprises qui ont vu leur activité chuter en 2008-2009, et surtout pour les entreprises de la filière nautique qui sont une vitrine de la France à l'étranger (la France est leader mondial pour les voiliers).

Par ailleurs, il s'agit également d'accompagner financièrement l'entreprise dans son accès à l'innovation afin de lui permettre de prendre de nouvelles parts de marché, visant en particulier les nouveaux domaines des « eco-industries » ; en complémentarité du crédit impôt recherche (qui doit être maintenu et développé), la mise en place d'un crédit impôt innovation, ouvert à toutes les formes d'innovation (technologique, organisationnelle, design, ergonomique, ...) permettrait à

l'entreprise de financer son projet avant la première commercialisation, de l'innovation à la production.

La région Poitou-Charentes est caractérisée par un tissu économique composé essentiellement de TPE (92% des entreprises entre 0 et 10 salariés). Pour accéder à de nouveaux marchés, et notamment aux marchés de sous-traitance, ces entreprises doivent impérativement se structurer et se regrouper. L'appel à projets « grappes d'entreprises » répond à cette problématique. Le développement d'actions collectives, par filières et par bassins d'emploi contribue à cette logique et doivent être mises en oeuvre.

Un autre thème majeur est la nécessité de renforcer et faciliter la relation des PME avec les autres acteurs de leur environnement (en terme de recherche et innovation, de formation, de recrutement, de financement, ...). Toutes ces actions proposées visent à l'organisation de rencontres ciblées, la promotion des mesures et dispositifs existants, le développement de l'alternance, du tutorat et du travail à temps partagé, notamment avec des groupements d'employeur.

Dans le même ordre d'idée, il est important de simplifier les démarches du chef d'entreprise par la mise en place de guichets uniques -par exemple en charge de la formation et de l'orientation- et par la simplification et l'allègement des trop nombreux dispositifs et contraintes réglementaires ainsi que des différents acteurs.

Enfin, il ressort des échanges que le niveau régional doit être privilégié pour la prise de décision dès qu'il n'y a pas de considérations de niveau national.

Une dernière proposition, semble intéressante : la mise en place d'un dispositif de type prime à la casse, destinée à favoriser le remplacement des produits « énergivores » par des produits plus vertueux.

Note de synthèse  
États Généraux de l'Industrie  
Région Poitou Charentes

ANNEXE 1

Les enjeux

1. Innovation et entrepreneuriat :

Le débat s'est organisé autour de 4 questions qui se révèlent être les enjeux d'avenir :

- les entreprises françaises sont en retard, notamment par rapport à l'Allemagne, en matière d'innovation : leur taille moyenne plus petite leur permet moins de s'équiper de services de R&D structurés, la culture de partenariat formation/entreprise est faible, les relations avec les pôles de compétitivité -tous à l'extérieur de la région- sont difficiles à intégrer ;
- seulement 15% des PME sont innovantes : la capacité d'innovation est limitée par la spécialisation sectorielle ; les dynamiques d'innovation peuvent être facilitées par la diversification des clientèles, le regroupement d'entreprises (grappes ...), la prise d'appui sur les structures de rapprochement et de transfert ;
- les liens entre entreprises, structures de transfert et centres de recherche sont difficiles : décalage en terme de rapport au temps entre PME et centre de recherche, difficulté de couvrir toutes les dimensions de l'innovation (technique, juridique, réglementaire ...)
- les dispositifs d'aide à l'innovation restent mal connus et demandent un travail administratif complexe et rebutant ; les participants notent la nécessité de faire reposer le financement des PME sur les fonds propres ;

2. Emploi et Formation :

Les participants de cet atelier ont dégagé prioritairement 3 enjeux :

- le développement des formations en alternance, pour coller au plus près des besoins des industriels, pour ancrer les étudiants sur le territoire et pour pallier aux difficultés récurrentes d'orientation
- la nécessité d'accompagner les PME pour qu'elles puissent engager des démarches de GPEC,
- le développement d'actions pour améliorer l'attractivité des métiers d'une part, et des territoires d'autre part.

Ils ont fait ressortir quelques bonnes pratiques avec notamment la mise en place d'EDEC, le bon fonctionnement dans certaines filières des groupements d'employeurs, la mise en place d'un outil de formation au sein de la filière ameublement, l'existence d'un dispositif départemental initié par le conseil général de la Vienne pour attirer les familles dans le

département.

Enfin, les participants notent qu'il n'y a pas vraiment d'instance en capacité de fédérer les atouts des territoires, s'inquiètent de l'enchevêtrement des compétences et des responsabilités dans les domaines du développement économique et de la formation professionnelle et demandent une clarification des responsabilités des différentes collectivités.

### 3. Accès aux financements :

Les participants se sont accordés autour de 10 thèmes de réflexion qui peuvent se regrouper autour de 5 grands enjeux :

- la nécessité de renforcer et de promouvoir les filières avec l'objectif de faire grandir les PME vers des ETI ;
- améliorer la lisibilité et la simplification des produits et des dispositifs,
- améliorer la structure capitalistique des entreprises, culture de l'ouverture et réorganisation du capital, améliorer les fonds propres (prêts participatifs et quasi fonds propres), normaliser les procédures de valorisation des entreprises
- améliorer les relations avec les financeurs et les sociétés d'assurance crédit
- réflexion sur les incitations fiscales.

### 4. Compétitivité et croissance verte :

La Région Poitou-Charentes est idéologiquement avancée sur l'approche éco-environnementale des activités et de l'industrie notamment à travers sa politique régionale. Le sujet de l'atelier a donc été abordé essentiellement sous l'angle des éco-activités. Ainsi, plusieurs pistes d'actions ont été mises en évidence pouvant dynamiser la Région dans ce domaine :

- Inciter les entreprises à raisonner autrement et mener une politique publique de soutien à l'innovation et aux investissements « vert ».
- Politique volontariste dans les domaines réglementaire et normatif (évolutif en fonction d'exigences environnementales, et nouveau dans certains secteurs à rupture technologique)
- Identifier les domaines les plus porteurs et renforcer la concentration des entreprises avec une réflexion sur le cycle de vie des produits et la valorisation des déchets
- Accroître l'attractivité du territoire pour les éco-industries et soutenir le développement des éco-entreprises

### 5. Politiques de filières : décloisonnement et partenariats :

Comptant la présence de dirigeants de PME et de grands groupes de différents secteurs d'activité, cet atelier a plus généralement abordé les relations interentreprises et les axes pour favoriser la compétitivité des entreprises. L'ensemble des contributeurs partagent le constat que certains pans de l'économie ne sont plus aujourd'hui compétitifs sur le plan

international et que doivent prioritairement être identifiées et accompagnées les entreprises des « filières » à forte valeur ajoutée et celles des « filières » répondant à des marchés de proximité. Il ressort clairement que les chefs d'entreprises ont intégré la nécessité d'innover et de se regrouper pour rester compétitif, capter ou maintenir des positions sur les marchés, même si cela reste encore très embryonnaire. Les dynamiques observées dans les filières régionales sont diverses. Leur animation s'avère indispensable que ce soit en leur sein ou en inter-filières. Les bonnes pratiques régionales qui semblent donner des résultats satisfaisants doivent être mises en avant et dupliquées au profit d'entreprises d'autres filières.

#### 6. Filière matériels de transport et sous-traitance :

L'atelier s'est focalisé sur la compétitivité des acteurs régionaux et la structuration des filières aéronautique, ferroviaire et automobile en région Poitou-Charentes.

Poitou-Charentes s'appuie sur un tissu industriel de petites PME et sur la présence de grands groupes dont les centres de décision sont localisés hors région. On retrouve une répartition équilibrée de ces entreprises sur l'ensemble du territoire avec néanmoins quelques concentrations significatives sur les bassins d'emplois de Châtelleraut, de Rochefort-La Rochelle, et le Nord Deux-Sèvres.

Aux termes d'échanges libres entre les participants, quelques points majeurs et interrogations ressortent :

- le besoin de réflexion stratégique, de structuration et de travailler ensemble des PME sous-traitantes
- la nécessaire évolution des relations donneurs d'ordre / sous-traitants sous peine de voir disparaître les entreprises de rang 2 et 3
- le maintien des activités de main d'œuvre à valeur ajoutée et l'ancrage territorial des entreprises, que ce soit au niveau managérial et capitalistique, afin de maintenir l'emploi et fidéliser les compétences
- quelles capacités de rebond des entreprises (avec des trésoreries asséchées) en sortie de crise ?
- Il ressort que la crise actuelle subie de plein fouet par les PME régionales, notamment sur les bassins d'emplois les plus industriels, conduit progressivement les chefs d'entreprises à s'ouvrir à la coopération et au dialogue.

#### 7. Filière des industries agro-alimentaires

Les participants ont validé les enjeux et premières pistes d'action à partir des travaux des assises régionales de l'agroalimentaire conduites en mars 2009 :

- La filière est directement confrontée aux problèmes de la mondialisation et de la volatilité des prix. La crise actuelle se manifeste par des difficultés financières supplémentaires pour les entreprises à trouver des financements auprès des banques et par des déclassés de cotation remettant en cause le crédit inter-entreprises.
- Le développement durable est d'abord considéré comme une source d'économies possibles sur les postes énergie et traitement-recyclage des effluents. Il est également un élément de différenciation et de diversification permettant d'accéder à de nouveaux

marchés.

- La faible taille en moyenne des entreprises régionales ne leur permet pas de disposer de l'encadrement dont ils ont besoin et les amène à éprouver des difficultés pour accéder à certains marchés leur demandant de répondre à de multiples normes ou référentiels privés. Souhait d'une harmonisation européenne et d'appuis financiers.
- En terme d'emplois, le secteur se heurte à des difficultés de recrutement en lien avec la pénibilité des conditions de travail et de la rémunération.
- Une priorité régionale forte : les entreprises agroalimentaires font valoir une carence de la desserte routière régionale est-ouest pénalisant leurs approvisionnements, leurs débouchés et freinant globalement leur développement.

## 8. Filière nautique

La filière nautique française est un des grands acteurs mondiaux du secteur. La dernière décennie a vu l'émergence de quelques acteurs de taille mondiale mais la filière reste essentiellement composée de petites entreprises souvent fortement exportatrices dont les modes de production restent largement artisanaux. Cette petite taille de la plupart des acteurs se reflète dans le niveau faible du crédit impôt-recherche du secteur. La région Poitou-Charentes dispose pourtant dans ce domaine d'atouts avec la présence du CRITT et du CRAIN. La chute brutale des marchés du nautisme en 2008 et 2009 (-30% à -60% selon les segments), qui intervient après plus d'une décennie d'expansion, pose aujourd'hui de nombreux défis aux entreprises de la Région :

- Forte dégradation de la situation financière
- Maturité du marché domestique (France, voire Europe)
- Développement de la concurrence en provenance de pays à bas coûts (Pologne et Turquie notamment)
- Tendance naissante à la massification du marché et à un nivellement par le bas des caractéristiques de la demande (croissance rapide du marché locatif)

À Poitiers, le 25 janvier 2010

Note de synthèse  
États Généraux de l'Industrie  
Région Poitou Charentes

ANNEXE 2

Les propositions d'actions

Atelier Innovation et entrepreneuriat  
Emploi et Formation  
Accès aux financements  
Compétitivité et croissance verte  
Politique de filières : décloisonnements et partenariats  
Matériels de transport et sous-traitance  
Industries agro-alimentaires  
Filière nautique

## 1 Atelier Innovation et entrepreneuriat

Enjeux	Action	Présentation	Bénéfices attendus	Conditions de mise en œuvre	Coûts induits identifiés
Améliorer l'accès des PME aux services des CRITT (Centre Régional de l'Innovation et du Transfert de Technologie)	Informier les PME	Promouvoir les CRITT	Améliorer la stratégie de l'innovation dans les PME	Document informatif (fiche) simple et facile à parcourir	Réduit
Conforter le RdT (Réseau de diffusion Technologique)	Conforter les actions de repérage et de liens avec les réseaux et services publics	Associer le RdT aux rencontres des réseaux et services publics	Déceler de nouvelles PME innovantes et apporter les soutiens à l'innovation	Recruter un chargé de mission	Un poste d'ingénieur
Améliorer et faciliter les partenariats PME-Universités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les liens PME -structures de valorisation</li> <li>• Conforter les partenariats étudiants-entreprises sur des projets dormants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire connaître ces structures</li> <li>• Faire connaître les formations</li> </ul>	Améliorer le transfert de la recherche amont vers les PME Détecter les projets d'innovation dormants et aider les chefs d'entreprise à définir leur projet	dispositif du type PULPE (partenariats étudiants-entreprises, expérimentés avec succès, à l'initiative de l'Université et de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle)	Recruter un chargé de mission pour promouvoir l'ensemble des savoir-faire universitaires au sein des PME
Aider à entreprendre	Aider aux liens (tutorat) PME et jeunes entrepreneurs	Promouvoir l'incubateur régional	Mobilisation des capacités de dirigeants à accompagner de jeunes entrepreneurs	Aider les actions de l'incubateur – financement de projets	
Favoriser l'innovation	Maintenir le CIR et élargir son assiette d'éligibilité	Bonification de 10% si le projet s'inscrit dans une démarche d'efficacité énergétique ou si le projet permet de faire participer un ou plusieurs emplois-jeunes Ajout d'un critère de risque commercial, qui permet d'élargir l'assiette à toute la durée du projet et non à la durée du risque technique uniquement	Plus forte implication des PME dans l'innovation	Texte de loi	
	Créer un Crédit Impôt Innovation	Prise en compte de l'innovation au sens large, design, ergonomie, process de fabrication ...		Texte de loi	

## 2 Emploi et Formation

Enjeux	Action	Présentation	Bénéfices attendus	Conditions de mise en œuvre	Coûts induits identifiés
Améliorer la formation et l'accès à la formation	mise en place d'une structure de concertation intersectorielle	mutualisation des besoins en recrutement par la création d'un Groupement d'Employeurs formations en alternance appui et accompagnement en matière de GRH et de GPÉC offre de compétences en matière d'innovation technique et organisationnelle, de recherche et de développement promotion des métiers industriels dans la région veille, échanges, mutualisation des bonnes pratiques, inventaire des compétences sur un bassin d'emploi		avec un ancrage territorial par bassin d'emploi impliquant les clubs d'entreprises, les Comités de Bassin d'Emploi, les Maisons de l'Emploi.	
	promotion d'actions de formation professionnelle	- professionnalisation des salariés sur les heures non travaillées - développement du tutorat -		pour les entreprises en sous-activité	
	rapprocher emploi et formation	mise à profit de la campagne de prospection de l'alternance pour un ciblage particulier sur les PME du secteur industriel		implication des clubs d'entreprises	
	développement d'actions de formation en alternance à l'adresse des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur en recherche d'emploi	(apprentissage ou contrat de professionnalisation)	les faire accéder à terme à des postes d'encadrement intermédiaire dans les PME de la région		
Promouvoir l'attractivité	lancement d'une campagne de communication régionale télévisuelle sur les métiers de l'industrie,	portée par les professionnels du secteur, cette action pourrait être impulsée par la structure de concertation régionale			
	développement des actions d'information sur les métiers industriels	associant l'Etat, la Région, la CRCI et les CCI, les organisations professionnelles et employeurs, auprès des collégiens, stagiaires, étudiants			

### 3 Accès aux financements

Enjeux	Action	Présentation	Bénéfices attendus	Conditions de mise en œuvre	Coûts induits identifiés
Financement des PME sur fonds propres	Développer et aménager le Contrat de Développement participatif avec intéressement à la croissance	outil très intéressant, mais le seuil d'accessibilité est trop élevé à 300 000 €. Il faut d'abaisser à 50 000 €			
	Conforter les positions financières des entreprises avec des prêts type prêt participatif simplifié				
Dispositifs complexes et mal connus	Simplifier le montage des dossiers de financement « haut de bilan »	sont actuellement de 9 à 12 mois			
	Clarifier, simplifier, et éviter l'empilement des dispositifs	masquent le réel intérêt des aides aux financements			
	Communiquer sur tous les acteurs et les intervenants	il existe des fonds, un « marché du financement pour l'industrie », mais les acteurs sont peu connus			
	Développer le dispositif de réduction de l'ISF en faveur de l'investissement des PME pour les holdings de moins de 50 actionnaires avec un plafond de 50 000 € par contribuable.		La richesse locale doit être mieux utilisée grâce à des investissements de proximité, les business angels...		

## 4 Compétitivité et croissance verte

Enjeux	Action	Présentation	Bénéfices attendus	Conditions de mise en œuvre	Coûts induits identifiés
Inciter les entreprises, décideurs et concitoyens à consommer et raisonner autrement	Repenser notre manière de vivre, habitat et urbanisme (habitat plus dense et plus économe) Favoriser le bilan carbone dans les critères de choix des produits (affichage) Prendre en compte le cycle de vie du produit y compris le recyclage (consignation, réutilisation...)	Aider à repenser la raison d'être de l'entreprise, sa finalité, ses produits et process. Prendre en compte les enjeux environnementaux sans créer un risque de compétitivité : moins taxer les produits respectueux de l'environnement par rapport aux autres afin de compenser le surcoût Exemplarité des pouvoirs publics à développer pour favoriser l'émergence de produits innovants respectueux de l'environnement (code des marchés publics) Favoriser les systèmes d'incitation directe Développer des labels lisibles pour les consommateurs Faire évoluer les méthodes de travail dans le domaine de la construction (évolution dans la formation) Associer réglementation et aides financières Réduire le délais des procédures d'essais des centres techniques (particulièrement long dans l'habitat par ex) Développer un outil partagé d'évaluation des produits (le bilan carbone est français)	Consommer des produits intégrant des enjeux environnementaux mais plus chers Maîtrise des coûts dans le secteur de la construction Faciliter l'émergence de nouveaux produits Clarification des marquages environnementaux	Dans le secteur de la construction : former les concepteurs (architecte, économiste, bureau d'études) à la problématique environnementale, faire évoluer la réglementation pour faire avancer l'innovation	
Inciter les entreprises à se développer sur le territoire et soutenir le développement des éco-entreprises	Appel à projets (ex : photovoltaïques) Politique volontariste de développement et d'attractivité des éco-activités Accompagner techniquement et financièrement les entreprises Audit croissance verte Maintenir la TVA à 5,5% dans le secteur de la réhabilitation Inciter les donneurs d'ordres à orienter leurs sous traitants	Renforcer les critères de développement durable dans les marchés publics Promouvoir les actions BtoB dans le domaine des ecotechnologies Développer les actions sur l'attractivité territoriale Développer les appels à projets lancés par les collectivités locales et soutenir la demande liée à ces projets Droit de regard de la collectivité qui a aidé financièrement de la R&D	Sélection des projets La Région concernée profite des fruits de la recherche industrielle		

	dans la production d'éco produits				
Accroître l'efficacité énergétique de l'industrie et inciter à l'innovation	<p>Développer les certifications et labellisations</p> <p>Avoir une politique active de diffusion de procédés économes en énergie (prime à la casse sur produits énergivores pour favoriser les substitutions)</p> <p>Aider financièrement la R&amp;D</p> <p>Pérenniser le dispositif de crédit d'impôt recherche</p>	<p>Mettre en place des mécanismes d'incitation à l'innovation, à sa diffusion et à son succès commercial durable.</p> <p>Innover dans les méthodes de travail du bâtiment pour la filière écoconception</p> <p>Un soutien à l'investissement pour préparer la sortie de crise et permettre rapidement la réalisation de sauts technologiques.</p> <p>Privilégier des réunions intersectorielles pour favoriser l'innovation</p> <p>Développer un crédit d'impôt pour l'application de la recherche acquise</p> <p>Étendre le crédit d'impôt recherche à l'industrialisation (phase aval de l'innovation)</p> <p>Favoriser l'émergence de produits de substitution</p> <p>Mettre en place un contrôle plus stricte des normes pour les produits importés</p>	<p>L'extension aux projets d'innovation des mécanismes incitatifs existants pour la recherche permettrait de donner une impulsion positive à l'ensemble des PME.</p> <p>Evolution des méthodes de travail dans le secteur du bâtiment</p>		

## 5 Politique de filières : déclouonnements et partenariats

Enjeux	Action	Présentation	Bénéfices attendus	Conditions de mise en œuvre	Coûts induits identifiés
Accompagner la structuration des PME et conserver l'ancrage territorial des entreprises	Avoir une réflexion stratégique sur l'entreprise	Généraliser l'opération ACAMAS sur l'ensemble de la Région et sur l'ensemble des filières	Développer une approche stratégique Favoriser l'ouverture de l'entreprise à son environnement		
	Structurer et développer la fonction commerciale dans la PME	Développer une politique de l'offre	Améliorer la performance commerciale dans les PME		
	Inciter à la coopération entre PME et grands groupes	Mettre en relation les entreprises porteuses d'innovation et les grands groupes	Faciliter la réalisation des projets de PME et créer de la valeur au niveau régional	Sensibiliser les grands groupes à l'intérêt de la démarche	
Coopérer et renforcer les relations interentreprises	Identifier les projets d'entreprise	Faire émerger les projets dormants et faciliter l'émergence de projets de développement			
	Détecter les besoins et les compétences à mobiliser pour mener à bien un projet d'entreprise		Amélioration du fonctionnement des entreprises et compétitivité		
	Favoriser la connaissance mutuelle des savoir-faire et des compétences	Faire évoluer la base COTRAITEL	Faciliter la recherche de compétences locales Travailler en coopération avec des entreprises locales	Préciser les attentes des utilisateurs	
	Favoriser des regroupements capitalistiques avec une logique industrielles vs logique financière	Identifier des leaders de grappe et fédérer des compétences autour d'eux	Constituer des groupements à même de répondre aux attentes des rangs 1 et des DO	Identifier les cibles et les coacher	Soutien de 50 entreprises sur 1 an à raison de 5 jours/entreprise
Définir et privilégier les filières compétitives à l'international, les valoriser, les rendre visible en Poitou-Charentes et à l'extérieur	Elaborer et structurer des programmes collectifs (de type Pôle) sur une durée déterminée	Conforter la présence des filières compétitives	Rayonnement des entreprises au-delà de la région et Renforcement de l'attractivité territoriale		
	Dédier des moyens propres (animation, communication) et en évaluer les effets	Concentrer des ressources financières et humaines de haut niveau	Impulser une dynamique	Bonne connaissance du marché et de l'entreprise	
	Proposer des échanges et des animations inter-filières	Echanger les bonnes pratiques			

## 6 Matériels de transport et sous-traitance

Enjeux	Action	Présentation	Bénéfices attendus	Conditions de mise en œuvre	Coûts induits identifiés
Maintenir des activités de savoir-faire et renforcer l'accès aux technologies innovantes	Faire évoluer le positionnement des PME au sein des chaînes de valeur	Générer plus de valeur ajoutée Faire évoluer le pouvoir de négociation des PME vis-à-vis des DO	Identifier les PME à potentiel		
	Renforcer les liens entre labos, centres de recherche et entreprises				
	Aider les PME à protéger leurs innovations	Accompagner / financer le dépôt de brevet (rédaction et coût)	Conquérir les marchés étrangers Accroître l'avantage concurrentielle dans le temps		Temps passé à la rédaction et coût lié au dépôt sur des zones plus ou moins importantes
Accompagner l'internationalisation des PME	Conquérir des parts de marché à l'export	Soutenir massivement l'action commerciale à l'export des entreprises qui disposent de produits propres et/ou qui ont une spécialité forte	Trouver des relais de croissance à l'international Limiter les risques client et marché (zone géo)	Identifier les cibles et les coacher	
	Soutenir l'implantation à l'international	Aider la prise de position sur des marchés étrangers	Conforter la présence et la pérennité de l'entreprise	Ne pas négliger le développement de l'entité française	
Restructurer les relations DO / sous-traitants	Imposer des appels d'offres fermés aux DO	Limiter les effets désastreux des politiques achats des grands groupes sur le tissu économique régional	Complexité forte		
Favoriser l'adaptation et la mutation des compétences professionnelles	Développer une offre de formation interbranches		Faciliter l'évolution et la reconversion des personnels		
Anticiper la sortie de crise	Déployer des moyens financiers spécifiques	Développer un prêt participatif de sortie de crise	Renforcer les fonds propres des entreprises Limiter les défaillances d'entreprises liées à l'effet ciseau (trésorerie au plus bas et BFR en hausse) Profiter à plein de la reprise économique		

## 7 Industries agro-alimentaires

Enjeux	Action	Présentation	Bénéfices attendus	Conditions de mise en œuvre	Coûts induits identifiés
Favoriser l'emploi partagé (entre TPE et PME) de cadres sur des fonctions particulières (qualité, marketing, R&D, ...)	Mettre en place un dispositif de révélation des offres /demandes d'emploi à temps partagé	Certaines entreprises seraient prêtes à partager des cadres (déjà salariés à temps plein) ou à les recruter (à temps partiel) mais elles ne sont pas connues ; inversement, certains cadres seraient intéressés à évoluer dans plusieurs entreprises pour diversifier/étroffer leur compétences.	Favoriser les appariements inter-entreprises et salariés /entreprises	Mettre en place un « marché virtuel/bourse » (internet) des offres /demandes d'emplois partagés. Désigner un opérateur.	Faibles (coût de création et maintenance du site) Incitation financière?
	Créer un statut d'emploi adapté au partage entre entreprises	Permettre des recrutements entre un nombre limités d'entreprises, et parfois distantes, pour lesquelles le groupement d'employeur n'est pas pertinent	Simplifier les procédures de gestion de l'emploi sans préjudice pour la protection sociale du salarié	A expérimenter	
Faciliter l'accès aux normes et standards (privés et publics) nécessaires à l'accès aux marchés export	Mettre à disposition des entreprises la description des normes /standards requis à l'international	Concevoir un répertoire des normes et standards existant pour l'accès aux marchés à l'international (y compris en matières de normes nationales sur l'étiquetage des produits)	Faciliter (et surtout en réduire le coût) l'accès aux contenus des normes et standards	Missionner un organisme chargé d'assurer la veille et de mettre en place un répertoire (internet)	Coût de la veille (personnel) Coût de la création-maintenance du site
	Simplifier les dispositifs de soutien à l'accès à l'export	Re-définir les compétences respectives des organismes et institutions chargées d'accompagner les entreprises dans l'accès à l'export En limiter le nombre sur le principe « une mission – une structure »	Faciliter le recours à ces dispositifs (clarification) Réduire le coût de fonctionnement	Au moins dans un premier temps, diffuser les compétences respectives de ces organismes	
Résoudre les problèmes d'accès aux plate-formes logistiques pour les TPE-PME « rurales »	Permettre la mutualisation de moyens de transports entre entreprises	A l'image de ce qui se fait dans la production agricole, favoriser l'acquisition et l'utilisation en commun (formes coopératives ?) d'une flotte routière locale chargée d'assurer le ramassage vers les plate-formes.	Réduire les coûts individuels d'acheminement. Réduire l'impact environnemental du ramassage.	Mettre en place une ou des expérimentations régionales	A préciser à travers les expérimentations
	Modifier les dispositions législatives relatives à la répartition des responsabilités entre affréteurs, transporteurs et clients (loi de février 1998)	Faire évoluer les dispositions permettant au transporteur d'obtenir en tout état de cause (défaillance du client ou de l'affréteur), le règlement de sa créance, en obligeant, le cas échéant l'expéditeur, voire le destinataire, à payer une seconde fois.	Éviter aux petites entreprises de supporter plusieurs fois le coût des défaillances	Modifier les textes	

## 8 Filière nautique

Enjeux	Action	Présentation	Bénéfices attendus	Conditions de mise en œuvre	Coûts induits identifiés
Répondre au besoin d'articulation entre le besoin de proximité (accessibilité des formations) et le besoin de disposer de solutions de formation pointues (répondre aux besoins nouveaux)	Développement de nouveaux formats d'offres de formation permettant de limiter les absences de personnel dans les entreprises	Ex. solutions e- learning, formation en entreprise, ...	Limiter l'impact de l'absence d'employés dans la production Développer la formation Renforcer les compétences des personnels	Financement des formations Développement de solutions adaptées	Coût de formation
	Développement de formations répondant aux besoins émergents	Ex. de formation pointue : injection de résine Utilisation de l'opportunité de la baisse de charge	Renforcement des compétences Facilitation de la diffusion de la mise en oeuvre de nouvelles technologies dans les processus de production (gains de compétitivité)	Echelle de travail interrégionale Financement interregional Financement d'une partie des salaires des employés en formation	Coût de formation Coût de création des formations
Répondre au risque de perte de compétences et savoir faire lié à la structure de la pyramide des âges	Mobilisation des outils existants par les acteurs locaux		Assurer la conservation des savoir-faire		
Limiter le coût de la formation pour les entreprises	Financement partiel des employés en formation		Limitation de l'impact financier pour les entreprises	Financement de l'action	Financement de l'action
Répondre à la carence de ressources internes des entreprises (DRH, méthodes, ...)	Création d'un groupement d'employeur	Permettre à des entreprises de taille modeste de mutualiser des compétences qui leur sont actuellement inaccessibles	Amélioration de la productivité des entreprises Développement de la coopération interentreprises	Création d'un groupement	Financement de l'amorçage de l'action (environ 60 K€)
Améliorer l'accès au financement	Faire baisser le niveau d'entrée du FSI	Permettre aux petites entreprises d'accéder au financement	Renforcement de la capitalisation	Urgence des réponses	
Assurance crédit	Utilisation de la médiation crédit	Les entreprises ne parviennent pas à assurer leurs transactions	Tarifications décentes ou mise en oeuvre d'un dispositif de substitution		
Restaurer la situation financière des entreprises	Regroupements intelligents d'entreprises	Exploration de tous les champs : alliance, fusion, partenariats...	Mise en oeuvre de nouveaux modèles économiques/ stratégies	Identification de pistes de coopération par les entreprises	
	Lean manufacturing	Réduire les coûts	Restauration des marges	Accompagnement public	Financement de l'accompagnement
Compétitivité prix	Réciprocité des taxes avec les	L'écart de taxes est supérieurs à 35%	Amélioration de la compétitivité		

	concurrents étrangers		prix		
	Aide à la recherche de partenaires étrangers pour la mise en oeuvre de solutions low cost	Duplication des outils de production pour alimenter les marchés en zone \$	Export en zone \$ Ne pas laisser l'avantage aux concurrents US	Accompagnement dans la recherche de partenaires	
Niveau élevé du \$ pénalise les exportations	Aide export renforcée (soutien financier UBI France renforcé pour la filière nautique)	Renforcer le soutien export des entreprises	Présence sur les salons étrangers amplifiée	Attribution de moyens supplémentaires à UBI France	
Encourager le développement de débouchés en France	Débloquer le projet d'extension sur les Minimes	Générer un accroissement de la demande locale	Développement du marché local	Volonté politique Contourner la problématique écologique	
	Améliorer la gestion des ports (allocation des places, ...)	Libérer des places et donc générer un accroissement de la demande	Croissance des ventes locales		
	Développement d'une filière pour gérer la fin de vie des bateaux (recyclage)	Générer une demande nouvelle par le désengorgement du marché	Croissance des ventes locales		
Développer l'innovation, notamment dans le domaine du développement durable	Rapprochement des organismes de recherche publics	Les entreprises sont trop petites pour s'engager en dehors de partenaires	Développement de l'innovation et renforcement de la compétitivité de l'offre		
Développement export	Mutualisation de moyens dans le cadre d'actions export	Mise en commun de moyens (ex. stand commun, recrutement d'un VIE mutualisé sur plusieurs entreprises)	Développement des ventes à l'export		
	Améliorer le recoupement territorial des financements exports	Rationaliser les découpages et l'action des acteurs de l'aide export	Développement des ventes à l'export		
Permettre aux entreprises d'accéder à des compétences de niveau supérieur	Création d'un groupement d'employeur	(voir gestion des compétences)			